

LUNDI 8 JANVIER 2024

VŒUX DE LA COMMUNE D'ABLON

Avant de commencer, j'aimerais que vous excusiez Mme Corinne Ferey et Mme Sonia de la Provoté, sénatrices du Calvados ainsi que M. Michel Lamarre, président de la CCPHB, retenues par leurs obligations.

M. Christophe Blanchet, député du Calvados,

Mesdames, Messieurs les Maires et élus de la CCPHB,

M. François Chanteloup, directeur de la CCPHB

Père Pascal Marie

Commandant Guay, Chef du commissariat de Honfleur

Commandant Ballard, adjoint au chef du commissariat de Honfleur

Lieutenant Millot, responsable du centre de secours de Honfleur

Monsieur Laquay, conseiller aux décideurs

Monsieur Corré, inspecteur de l'Education Nationale

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Mesdames les directrices d'écoles et enseignantes,

Mesdames, Messieurs les présidents et responsables d'associations,

Mesdames et Messieurs les agents communaux et intercommunaux

Chers amis,

C'est une langue belle avec des mots superbes
Qui porte son histoire à travers ses accents
Où l'on sent la musique et le parfum des herbes
Le fromage de chèvre et le pain de froment

Et du Mont-Saint-Michel jusqu'à la Contrescarpe
En écoutant parler les gens de ce pays
On dirait que le vent s'est pris dans une harpe
Et qu'il en a gardé toutes les harmonies

C'est par ces quelques vers d'Yves Duteil que je souhaitais rendre hommage à celle qui aura bercé notre enfance, bousculé nos soirées d'écoliers, instruit notre adolescence, fait découvrir notre Histoire à travers ses richesses et qui est, peut-être, en voie de transformation ; je veux parler de **notre belle langue Française**. En effet, depuis quelques mois, des chercheurs estiment que lorsqu'un langage inclusif est utilisé, les gens peuvent se sentir inclus, valorisés et responsabilisés et que l'un de ses objectifs est de favoriser l'égalité entre hommes et femmes. C'est une saine et sage volonté de vouloir démasculiniser en dédoublant les marques de genre mais ne serait-ce pas plutôt le reflet d'un échec ? celui de l'incapacité de notre société à faire du respect et de la tolérance deux de ses piliers ? ne serait-il pas plus intelligent de se pencher sur un problème plus terre à terre ? celui de transmettre à nos jeunes générations les bases orthographiques, grammaticales et littéraires qui leur font défaut aujourd'hui ? Jusqu'où iront-ils ? Ces derniers n'ont pas hésité à changer les titres d'ouvrages pour bien paraître, parmi leurs victimes ? Agatha Christie, bientôt on les verra dans les couloirs du Louvre avec des pinceaux pour corriger les œuvres qui pourraient exprimer quelques idéaux artistiques ou religieux non politiquement corrects, aujourd'hui semble-t-il offensants à moins qu'on ne finisse par simplement les remiser ? De même, certaines tirades de Molière n'auraient-elles pas du souci à se faire ? Mesdames, messieurs faut-il vraiment que l'Art au sens large du terme soit la victime de notre incompetence et que nous laisser penser qu'en stérilisant les pensées futures elles seraient meilleures ? n'est-il pas dangereux de modifier les traces de notre Histoire ? Cela me laisse perplexe, cela étant dit, essayons de ne jamais oublier que la richesse de notre société réside dans ses différences. Revenons à des choses plus concrètes...

L'année dernière, je pensais que sans hésiter que vous pouvions chasser de nos souvenirs l'année 2022, particulièrement morose. Au moment d'archiver cette année 2023, je reste partagé aujourd'hui si nous devons ou pas la mettre dans le même registre ?

Malgré notre volonté de maîtriser nos dépenses et de reporter celles qui peuvent l'être à des jours meilleurs, la commune a poursuivi **les travaux qui vont encore nous permettre de faire des économies d'énergie**. Le SDEC nous ayant proposé de renouveler les lampadaires de plus de 30 ans avec un programme d'aide à hauteur de 50 %, le conseil municipal avait validé le changement de tous ces foyers énergivores et cette opération a débuté au printemps dernier. Cette action prévue sur 5 ans, nous permettra de remplacer 42 foyers et dont les travaux sont estimés à 14300€ HT. En tenant compte du taux d'aide et du montant total de travaux, la participation financière de la commune est donc de 7420€. De même, pour poursuivre le conseil en énergie partagé, la salle de restauration de la cantine, qui présentait des déperditions de chaleur dues à une isolation vieillissante et insuffisante, a été restaurée. Le conseil municipal avait fait le choix d'une isolation des combles perdus par un soufflage de 40 cm de laine de verre pour un montant de 13729 € HT. La commune, là aussi, a bénéficié d'une subvention au titre de la DETR s'élevant à 4118.70€. De même, pour donner suite à l'élaboration de notre **schéma de défense extérieure contre l'incendie** et conformément aux prescriptions de ce dernier, la commune d'Ablon a installé une réserve enterrée de 60m³ d'eau dans le secteur du Gros Chêne sur les hauteurs de Crémanville pour un montant de 34610 euros TTC, d'autres réserves seront prévues en 2024 qui pourront aussi bénéficier de subventions. Je remercie les services de l'état et du département pour leur participation financière par l'octroi de subventions qui nous permettent de réaliser ces travaux.

Des travaux de réfection de voiries ont été engagés également au début de l'été par la CCPHB qui a pu élargir son programme de travaux prévus

en 2023. De ce fait, la partie la plus endommagée du chemin de Crémanville a profité d'une réfection totale depuis la départementale limitrophe avec Genneville jusqu'à la côte de Crémanville. C'était une bonne nouvelle pour notre commune mais surtout pour les riverains, demandeurs de travaux durables depuis plusieurs années. De même, suite à l'orage du mois du 18 juin, les accotements de la charrière Hareng étaient devenus très dangereux ont été créés. Les agents de la CCPHB ont réalisé des caniveaux en béton façonnés sur place afin de permettre aux futurs ruissellements de s'évacuer sans dommage sur la structure.

J'évoquais l'orage du 18 juin dernier, auquel j'ajouterais les inondations du 5 décembre et la tempête Ciaran. Tout d'abord, le 18 juin nous avons subi des pluies diluviennes d'une intensité rare qui se sont abattues sur tout le territoire. Selon certaines mesures, près de 60mm d'eau sont tombés en quelques heures, provoquant des ruissellements qui ont tout emporté sur leurs passages, cailloux, branches ou bitume sur l'ensemble des routes et des chemins. Ce que nous avons redouté durant cette journée-là a fini par arriver : l'inondation du secteur du Noyer obligeant les services du département à fermer le tronçon de la RD 580A afin de ne pas accentuer les dommages et de ne pas faire prendre de risques aux usagers. Puis début novembre, la tempête Ciaran a balayé notre territoire en bousculant nos arbres qui soit en tombant, soit en perdant des branches ont rompu des lignes électriques, provoquant ainsi des coupures d'alimentation pendant de nombreuses heures voire plusieurs jours. Je remercie encore les agents des services techniques de la commune mais aussi de la CCPHB ainsi que ceux d'Enedis pour leurs réactivités sans oublier notre interlocutrice privilégiée d'Enedis pour sa disponibilité et son efficacité. De notre côté, nous informions et alertions la population par message via Panneau Pocket. Nous voulions que chaque foyer soit alerté et informé immédiatement. Enfin, dans la nuit du 4 au 5 décembre soit une semaine après avoir reçu la notification de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à l'orage du 18 juin, les habitants d'Ablon ont été réveillés par la montée des eaux. La Morelle, une fois de plus, était sortie de son lit pour envahir la

départementale, les jardins et certains rez-de-chaussés d'habitations jusqu'à 40 cm d'eau dans les salons obligeant l'évacuation des habitants. Là encore, les services de secours et les services de police ont été une aide précieuse pour sécuriser les secteurs. La venue du Sous-Préfet nous laisse espérer que des travaux, notamment d'entretien, seront effectués par les propriétaires et gestionnaires d'ouvrages. Nous allons demander dès le début de cette année aux propriétaires et gestionnaires d'effectuer les curages nécessaires non réalisés depuis des décennies avec le soutien et le partenariat avec la CCPHB, conformément aux arrêtés préfectoraux et à la volonté récente du président de la République qui préconise un « grand plan de curage » des cours d'eau. La CCPHB a déjà réalisé quelques curages pouvant permettre la libre évacuation de l'eau de ruissellement. Il apparaît comme important que vous sachiez aussi que la législation de notre pays si bienveillante envers sa population interdit tout curage sans l'approbation de la police de l'eau. Pour résumer, les cours d'eau, mais aussi les canaux artificiellement créés il y a plusieurs décennies pour évacuer la Morelle et l'Orange vers la mer ne seront entretenus qu'après avoir démontré qu'il y a un impératif de sécurité publique et que les sédiments créant l'envasement ont fait l'objet d'étude ainsi nous aurons l'accord des services de l'État. C'est dire que ce n'est pas pour demain, comme je le précisais, l'agacement est à son apogée et comme l'aurait dit le président Chirac : nos maisons inondent et l'on regarde ailleurs. C'est pourquoi ça suffit ! je suis prêt à engager les poursuites nécessaires auprès des propriétaires ou des services qui s'opposeraient à cet entretien dans l'intérêt et la sécurité des riverains de ce secteur. Il n'est pas exclu que dans cette longue démarche nous allons probablement rencontrer des individus qui, comme le disait Pierre Dac, « *n'ont pas inventés la poudre mais ils n'étaient pas loin quand ça a pété.* ». Nous ne lâcherons rien.

Ces catastrophes qui se sont abattues sur nous, nous ont rappelé combien le lien qui nous unit à nos administrés est à la fois important et fragile. Aussi, au mois de juin sous l'impulsion d'un de mes conseillers, la commune s'est doté d'un outil de communication inédit et d'une

efficacité redoutable : l'application **Panneau Pocket**. C'est une application plus sérieuse que les réseaux sociaux et qui a l'avantage d'être 100 % gratuite, 100 % anonyme et 100 % sans publicité. J'informe personnellement et j'alerte directement la population aussi simplement qu'elle reçoit un message écrit instantané et éclairé. Nous voulons que chaque foyer soit donc alerté et informé immédiatement, que ce soit un arbre tombé sur une route, une grève de bus scolaire, une coupure d'eau ou d'électricité et son rétablissement, la date et l'heure de la cérémonie des vœux et plus important encore l'alerte météorologique, préfectorale ou celle de Vigicrue, les administrés ont et doivent avoir le droit d'être informés et alertés, c'est notre souci.

La vie de nos Ablonnaises et Ablonnais, plus et moins jeunes est au cœur de nos attentions et dans le cœur de certains d'entre nous, plus précisément au sein des **associations**. L'équipe du comité des fêtes a une nouvelle fois décuplé ses forces pour un nouveau succès de notre fête patronale. La vie périscolaire est au centre du fonctionnement de l'association Familles rurales d'Ablon et ses environs, en effet, la constitution d'un nouveau bureau, l'élection d'un nouveau président et le recrutement de Johanna Roffé, nouvelle directrice ont donné un bel élan au monde de l'enfance. Je ne peux pas écarter de mes pensées Sarah Escandre et Martine Lebaillif qui ont maintenu à flot cette association et ses services pendant de nombreuses années aux côtés de Fabien. Johanna n'est pas la seule à avoir rejoint l'équipe de Familles rurales en effet son compagnon Lionel Surelli, animateur, a proposé dès cette automne une activité complémentaire de danse *Hip Hop*. Un succès grandissant qui rassemble petits et ados et qui préparent une petite représentation et un spectacle pour les prochaines semaines.

Les écoliers quant à eux, avec à la collaboration de leurs enseignantes, se sont retrouvés porte-drapeaux pour **les cérémonies du souvenir** du 8 mai et du 11 novembre, cette dernière nous ayant laissé un souvenir particulièrement humide. Courageusement les enfants présents ont plus qu'honoré nos soldats morts pour la France, cette année ils seront

sollicités particulièrement autour des cérémonies commémoratives pour le 80ème anniversaire du débarquement des alliés en Normandie.

En ce qui concerne nos aînés, ils se sont retrouvés à près de 80 pour partager leur traditionnel repas cet automne et ce sont 121 colis qui ont été distribués par les conseillers municipaux avec certains de leurs enfants quelques jours avant Noël aux bénéficiaires de 70 ans et plus. Les enfants des écoles, une fois encore, avaient préparé des cartes de vœux que nous avons livrées avec les colis. Merci à ces écoliers et leurs maîtresses pour leur implication.

La vie économique de notre commune évolue, **le changement de propriétaire de l'historique garage Renault Sénécal** est suffisamment marquant pour être souligné ce soir. En effet, c'est Anthony Gauchet, ancien commercial de la marque qui a choisi de relever ce défi en poursuivant cette histoire familiale créée par Henri Sénécal. Je suis particulièrement fier qu'un jeune ait fait ce choix dans notre commune et je lui souhaite un bel avenir et à Laurent Sénécal une belle nouvelle aventure.

Il n'aura pas manqué à ce jeune repreneur qu'un beau matin du mois de juillet, le champ derrière le garage a subi l'**installation illégale de près de 300 caravanes d'une communauté de gens du voyage**. Une plainte a été déposée par le propriétaire que nous avons jointe à notre demande d'expulsion administrative au préfet, malgré tout, des dysfonctionnements administratifs ont retardé la bonne exécution de cette expulsion. La sécurité publique n'était pas garantie durant tout le temps de cette occupation, c'est pourquoi pour réduire le risque de récurrence, nous avons demandé au propriétaire du champ de faire le nécessaire en le cultivant. Mais là encore, nous nous heurtons à la réglementation, il semble que pour répondre aux bonnes conditions agricoles environnementales la DDTM interdise le labour des prairies et donc toute nouvelle culture cette année. Comme le disait Raymond Devos *« On dit que le ridicule tue. Est-ce vrai ? Pas du tout ! Regardez autour de vous, il n'y a que des gens bien portants. »*

Parmi les incivilités que nous avons pu rencontrer durant l'année passée, des dépôts sauvages, des erreurs de jeunesse qui auraient pu être graves, des vols et cambriolages ont été également recensés. Le conseil municipal souhaitant maintenir la quiétude de ses habitants **étudie actuellement l'installation d'une vidéosurveillance** de plusieurs caméras dans la commune, ces travaux pourraient bénéficier de subventions, du soutien évident des services de police et du sous-préfet. Nous faisons le nécessaire pour que notre commune soit accueillante, les agents communaux, notamment le service technique qui participe au fleurissement et à l'embellissement du village ont accueilli cette année une nouvelle recrue : **Camille Lalande**. Camille est venue en remplacement de Régis Quillet qui avait souhaité rejoindre les effectifs du département. Camille et son conjoint sont de nouveaux Ablonnais depuis quelques mois, elle a donc demandé sa mutation à la commune de Campigny (27) où elle exerçait auparavant. Camille a co-participé avec Yves et Michel à la mise en place des **décorations de Noël**. Je les félicite pour leur travail qui donne rendez-vous avec la population autour de ce superbe sapin devant la mairie provoquant l'émerveillement dans les yeux des passants et leurs enfants.

Ces derniers ont pu d'ailleurs profiter de leur **spectacle de Noël** à la mi-décembre qui s'est déroulé dans la commune de Genneville. A la suite de leur concert, les enfants ont pu partager un goûter après avoir reçu des mains du Père Noël des chocolats. Comme de coutume, l'ensemble des frais a été partagés par les communes d'Ablon et de Genneville. Le spectacle 2024 se déroulera cette année dans cette salle.

Parmi les animations déjà programmées par les associations, l'une d'entre-elles va marquer le début de cette année 2024 avec le passage du **Rallye de la côte fleurie** le 23 février prochain. 2 épreuves se dérouleront sur la journée parcourant ainsi les secteurs d'Ableville, la charrière Harang, la Guérie, la Croix aux lièvres, le Calvaire, Saint Nicol, la dynamiterie et le chemin des limites. Cette édition unique a convaincu le conseil municipal pour 2024.

Dès le début de cette année 2024, tous les habitants vont accueillir les agents recenseurs de la commune afin de procéder à leur recensement dans le cadre du **recensement de la population**. 3 agents ont été recrutés par la mairie :

- Clotilde Chemin, ancienne adjointe administrative à la mairie d'Ablon

- Lionel Surelli, animateur à la garderie et au centre de loisirs d'Ablon

- Nathalie Lamorinière, accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) à l'école d'Ablon.

Je rappelle que le recensement est obligatoire et je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

Avant de partager ensemble le verre de l'amitié, je vous renouvelle tous mes vœux pour cette année 2024. Qu'elle soit toujours sous le signe de l'amitié, du partage et de la paix, qu'elle vous apporte du bonheur et une bonne santé. Je voudrais, enfin, remercier toutes les personnes qui œuvrent toute l'année pour bien vivre ensemble à Ablon, les membres du conseil municipal et les employés communaux qui collaborent dans l'intérêt commun avec le souci de vous servir et vous satisfaire. Et si comme certains, vous voyez toujours le verre à moitié vide, cette année placez-vous juste au-dessus, tout est une question de perspective et de volonté.

Vive Ablon et vive la vie. XC